

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 2 avril 2002 à 19 h 45, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

| | |
|-----------------------------|---------------------------|
| Madame Nicole B.-Girard | Monsieur René Gélinas |
| Monsieur Claude Béland | Monsieur Réal Julien |
| Madame Carole Boisclair | Monsieur Serge Lafontaine |
| Madame Danielle Bolduc | Monsieur Réjean Langlois |
| Monsieur Denis Boulianne | Monsieur Steve Martin |
| Madame France Désaulniers | Madame Nicole Périgny |
| Madame Sylvie Dupont-Simard | Monsieur Grégoire Rompré |
| Monsieur Réjean Gélinas | Madame Diane Samson |

AINSI QUE mesdames Dominique Huard et Brunelle Lafrenière, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

| | |
|-----------------------------|--|
| Monsieur Daniel Bussière | Directeur des Services de l'enseignement aux adultes |
| Me Serge Carpentier | Secrétaire général |
| Monsieur Denis Émond | Directeur des Services de l'informatique |
| Monsieur Pierre Larose | Directeur des Services complémentaires |
| Monsieur Bertrand Rodrigue | Directeur des Services des ressources humaines |
| Monsieur Jean-Guy Trépanier | Directeur des Services des ressources matérielles |
| Monsieur Claude Vincent | Directeur des Services des ressources financières |

Dans l'assistance, la présence est constatée de cinq personnes.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 380 0402 :

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0402-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.1 Transport scolaire.
- 5.2 Droit de vote des élèves.

QUE l'article 11.1 « État de la situation 2001-2002 – Analyse du personnel des écoles » soit déplacé pour être considéré à l'article 17.1 a).

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 381 0402 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 19 mars 2002 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0402-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur Pierre Gélinas prend la parole pour informer les commissaires de la présence de deux personnes du Salvador. Ces personnes qui sont respectivement président et présidente de coopératives agricoles au Salvador, participent à un programme d'échanges d'agriculteurs. Après une brève explication quant à leur présence au Canada, dont notamment celle de prendre connaissance de nos institutions démocratiques, elles remercient les commissaires pour leur accueil à la séance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue fournit de l'information concernant la formation d'un comité d'évaluation du réseau des écoles. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées sur ce dossier.

Formation d'un
comité
d'évaluation du
réseau des écoles

RÉSOLUTION 382 0402 :

CONSIDÉRANT, en référence à la « Politique de maintien ou de fermeture d'école » que le conseil des commissaires peut former, sur recommandation de la direction générale, un comité d'évaluation du réseau des écoles, et ce, aux fins d'application de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique relatif à l'établissement d'un plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT que le mandat du comité est d'évaluer la pertinence de maintenir le même réseau d'écoles et de faire des recommandations quant à son maintien ou à sa modification;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que ce comité est composé de sept (7) membres soit :

- deux (2) commissaires désignés par le conseil des commissaires et dont l'un assume la présidence du comité;
- deux (2) représentantes ou représentants des parents désignés par le comité de parents;
- d'une (1) représentante ou d'un représentant des directrices et directeurs d'école désigné par le comité consultatif de gestion;
- de la directrice ou du directeur des services éducatifs;
- de la directrice générale ou du directeur général de la commission scolaire.

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit formé le comité d'évaluation du réseau des écoles prévu à la « Politique de maintien ou de fermeture d'école ».

Adopté unanimement

Nomination de monsieur Denis Boulianne au sein du comité d'évaluation du réseau des écoles

RÉSOLUTION 383 0402 :

formé;

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 382 0402, qu'un comité d'évaluation du réseau des écoles a été

CONSIDÉRANT que ce comité est composé notamment de deux (2) commissaires désignés par le conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que monsieur Denis Boulianne soit désigné pour agir au comité d'évaluation du réseau des écoles.

Adopté unanimement

Nomination de madame Nicole B.-Girard au sein du comité d'évaluation du réseau des écoles

RÉSOLUTION 384 0402 :

formé;

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 382 0402, qu'un comité d'évaluation du réseau des écoles a été

CONSIDÉRANT que ce comité est composé notamment de deux (2) commissaires désignés par le conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que madame Nicole B.-Girard soit désignée pour agir au comité d'évaluation du réseau des écoles.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, une recommandation est faite quant à l'engagement d'une direction d'école primaire. Il est alors donné suite à cette recommandation.

Président

Nomination de madame Louise Roy, directrice d'école au primaire

RÉSOLUTION 385 0402 :

de retraite;

CONSIDÉRANT qu'un poste de direction d'école primaire sera vacant par suite d'une démission pour fins

CONSIDÉRANT que le comité de sélection formé pour le comblement de ce poste a soumis sa recommandation au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE et eu égard à la recommandation du comité de sélection, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que madame Louise Roy soit engagée au poste régulier à temps complet de directrice d'école au primaire;

QUE l'affectation de madame Louise Roy soit à l'école Centrale de La Tuque;

QUE madame Roy soit affectée temporairement à ce poste, en remplacement de monsieur Jacques Émond, à compter du 8 avril 2002 et en affectation régulière à compter du 23 mai 2002;

QU'il demeure entendu que cet engagement est sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation ainsi que des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue consulte après cela les commissaires quant au processus de recrutement et de sélection d'un poste de directeur adjoint de centre. Les commissaires expriment alors un accord de principe pour procéder au recrutement auprès des directions d'établissement intéressées ainsi que des cohortes de formation des directions d'établissement. Il est par ailleurs procédé à la formation d'un comité de sélection.

Comité de sélection - Poste de direction adjointe au Carrefour Formation Mauricie – Nomination de monsieur Réjean Gélinas au sein de ce comité

RÉSOLUTION 386 0402 :

Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice, qu'un poste de directeur adjoint de centre est vacant au Carrefour Formation Mauricie;

CONSIDÉRANT, par suite de la nomination de monsieur Denis Lampron au poste de directeur du

CONSIDÉRANT pour les fins de comblement de ce poste qu'il y a lieu de former un comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit formé un comité de sélection pour le poste de directeur adjoint de centre composé des personnes suivantes :

- trois (3) commissaires;
- le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue;
- le directeur général adjoint, monsieur Pierre Chénard;
- le directeur du Carrefour Formation Mauricie, monsieur Réjean St-Arnaud;

Président

QUE l'un des commissaires désigné pour ce comité de sélection soit monsieur Réjean Gélinas.

Adopté unanimement

Nomination de monsieur Réjean Langlois au sein du comité de sélection – Poste de direction adjointe au C.F.M.

RÉSOLUTION 387 0402 :

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 386 0402, qu'un comité de sélection a été formé;

CONSIDÉRANT que ce comité est composé de commissaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que monsieur Réjean Langlois soit désigné pour agir à ce comité de sélection.

Adopté unanimement

Nomination de madame Sylvie Dupont-Simard au sein du comité de sélection – poste de direction adjointe au C.F.M.

RÉSOLUTION 388 0402 :

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 386 0402, qu'un comité de sélection a été formé;

CONSIDÉRANT que ce comité est composé de commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que madame Sylvie Dupont-Simard soit désignée pour agir à ce comité de sélection.

Adopté unanimement

Consécutivement et concernant les sujets relatifs aux commissaires, madame Nicole B.-Girard signale une situation problématique découlant du défaut de paiement pour des services de transport scolaire. Madame Girard mentionne que la personne concernée allègue une entente verbale pour justifier le non paiement. Madame Girard demande à ce que la suspension des services de transport pour les personnes concernées soit reportée jusqu'à ce que le comité d'étude ait procédé à l'analyse de la situation et qu'une recommandation soit faite sur ce dossier. Les commissaires expriment leur accord quant à une telle position.

Monsieur le commissaire Claude Béland réfère ensuite à un problème de transport scolaire découlant de la durée prolongée de présence d'élèves dans un autobus. Monsieur Béland souhaite que la position de la commission scolaire pour la prochaine année scolaire soit définie et communiquée aux parents de ces élèves dès le mois de juin. Sur ce, le responsable du transport scolaire, monsieur Denis Émond, mentionne que le circuit de transport scolaire sera modifié afin de régler ce problème et ainsi cette information pourra être transmise aux parents tel que demandé.

Président

Secrétaire

Poursuivant, le directeur des Services de l'enseignement aux adultes dépose un projet de calendriers scolaires 2002-2003 en formation générale adulte et en formation professionnelle.

Projet de calendriers scolaires en formation générale adulte et en formation professionnelle pour 2002-2003

RÉSOLUTION 390 0402 : Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit déposé le projet de calendriers scolaires 2002-2003 en formation générale adulte et en formation professionnelle, décrit sur le document 0402-03.

Adopté unanimement

En référence aux sujets relatifs aux Services des ressources financières, monsieur Claude Vincent soumet des modifications au programme d'acquisition d'équipement informatique pour le personnel. Après avoir reçu les explications de monsieur Vincent, les commissaires adoptent la résolution ci-après décrite.

Modifications au programme d'acquisition d'équipement informatique par le personnel

RÉSOLUTION 391 0402 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient adoptées les modifications au programme d'acquisition d'équipement informatique par le personnel, décrites au document 0402-04;

QUE ces modifications soient applicables à compter du

1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement

Consécutivement et sur recommandation du directeur des Services des ressources humaines monsieur Bertrand Rodrigue, une résolution d'acceptation de démission d'un membre du personnel est adoptée.

Démission pour fins de retraite – Jacques Baril, ouvrier certifié d'entretien à l'école secondaire des Chutes

RÉSOLUTION 392 0402 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Jacques Baril, ouvrier certifié d'entretien à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, laquelle est effective au 11 mai 2002.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services des ressources matérielles. Monsieur Jean-Guy Trépanier soumet des recommandations pour le choix de professionnels dans le cadre de projets. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées.

Président

Secrétaire

Construction d'un gymnase à l'école Notre-Dame à Lac-à-la-Tortue –
Embauche de la firme d'architecte et des ingénieurs

RÉSOLUTION 393 0402 :

CONSIDÉRANT la confirmation d'une subvention faite par monsieur Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, en date du 13 février 2002 pour la construction d'un gymnase à l'école Notre-Dame à Lac-à-la-Tortue;

CONSIDÉRANT, en référence au projet, que la commission scolaire doit procéder au choix de professionnels (architectes et ingénieurs);

CONSIDÉRANT que, conformément à l'instruction numéro 73-0175 sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires, le comité de sélection formé à cette fin a soumis, après analyse et évaluation des propositions reçues, ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, et suivant les offres de services déposées par les professionnels retenus, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que, dans le cadre des travaux de construction du gymnase à l'école Notre-Dame à Lac-à-la-Tortue, la Commission scolaire de l'Énergie procède à l'embauche de la firme Jean-Louis Déry, architecte et à l'embauche de la firme d'ingénieurs Consultants Mésar inc.;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest et Jean-Pierre Hogue, respectivement président et directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie les contrats de services à intervenir avec les professionnels.

Adopté unanimement

Réfection d'une partie de la toiture à l'école secondaire des Chutes -
Embauche de la firme d'architecte

RÉSOLUTION 394 0402 :

CONSIDÉRANT la confirmation d'une subvention faite par monsieur Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, en date du 13 février 2002 dans le cadre du programme PAIP pour la réfection d'une partie de la toiture à l'école secondaire des Chutes;

CONSIDÉRANT, en référence au projet, que la commission scolaire doit procéder au choix d'une firme d'architectes;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'instruction numéro 73-0175 sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires, le comité de sélection formé à cette fin a soumis, après analyse et évaluation des propositions reçues, ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que, dans le cadre des travaux de réfection d'une partie de toiture à l'école secondaire des Chutes, la Commission scolaire de l'Énergie procède à l'embauche de la firme Les architectes Jacques & Gervais;

Président

Secrétaire

QUE messieurs Jean-Yves Laforest et Jean-Pierre Hogue, respectivement président et directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie le contrat de services à intervenir avec la firme d'architectes.

Adopté unanimement

En étant aux sujets relatifs aux Services de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Denis Émond fournit des informations aux commissaires sur le permis de conduire et l'évaluation médicale des conducteurs d'autobus scolaire.

Monsieur Émond dépose après cela un échancier du projet de réseau de télécommunication.

Échancier du
projet de réseau de
télécommunication

RÉSOLUTION 395 0402 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déposé l'échancier du projet de réseau de télécommunication décrit au document 0402-05.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Orthophonie –
Demande au
ministère de
l'Éducation

RÉSOLUTION 396 0402 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution CE-01 / 2002-151, que le conseil d'établissement de l'école institutionnelle de Lac-à-la-Tortue a présenté une demande au MEQ concernant la mise en place d'un service d'orthophonie;

CONSIDÉRANT plus particulièrement, que demande est faite au ministère de l'Éducation, par l'entremise de monsieur le ministre Sylvain Simard, de proposer au milieu de formation universitaire en orthophonie de favoriser une entrée plus massive pour répondre aux besoins des écoles du Québec;

CONSIDÉRANT, également, qu'il est demandé de supporter la Commission scolaire de l'Énergie dans sa recherche de candidats et/ou candidates pour offrir aux élèves de notre territoire, qui éprouvent des difficultés langagières, la chance de mettre en place des conditions qui leur permettront de poursuivre avec succès leur cheminement scolaire et de se réaliser pleinement;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande présentée au ministère de l'Éducation par le conseil d'établissement de l'école institutionnelle de Lac-à-la-Tortue (résolution CE-01 / 2002-151).

Adopté unanimement

Président

Dépôt d'un résumé
de la
correspondance
reçue

RÉSOLUTION 397 0402 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE
que soit déposé un résumé de la correspondance reçue
en date des 27 mars et 2 avril 2002, décrit sur le document 0402-06.

Adopté unanimement

En étant à la seconde période de questions réservée à l'assistance, madame Danielle Pelletier s'adresse aux membres du conseil des commissaires pour porter à leur connaissance une situation problématique vécue dans une école. Après avoir entendu madame Pelletier, monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que des vérifications seront faites et qu'un suivi sera apporté à ce dossier.

À 21 h 45 et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 398 0402 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE
que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente
séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Durant le huis clos, des informations sont fournies par le directeur général et il est fait état du dossier concernant un cadre.

À 22 h 30, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la clôture de celle-ci.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 399 0402 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance
du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 400 0402 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE
que soit déclarée close la présente séance du conseil des
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire

Président

Secrétaire